

**Catégorie 1 : Ponts roulants et portiques à commande au sol****[RS6879]**Public visé :

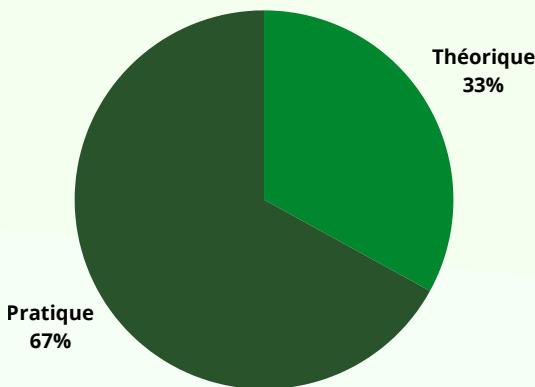
Pontier Elingueur ou utilisateur de ponts roulants à commande par boîte à bouton et/ou radiocommande

Modalité d'organisation :

Constitution de petits groupes en parcours individualisé, selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire (Cf. convention ou devis)

Durée / Date / Lieu / Horaires :

3 journées **21 heures**  
Cf. convention ou devis  
Entièrement en présentiel  
Horaires variables : 7h30/20h30

**Composition de la formation****Taux de réussite : 100%**

Base de calcul 2024 sur l'ensemble de la R484

**Taux de satisfaction : 88.2%**

Résultats du 2nd semestre 2024 sur l'ensemble de la R484

**Pour en savoir plus**<https://www.opera-formation.com>Pré requis

Toute personne reconnue apte par la Médecine du Travail.  
Compte tenu des tests réalisés impérativement en français, une bonne compréhension de la langue française est obligatoire.

Modalités et délais d'accès

Délais d'accès : Opéra s'engage à mettre en place cette action dans un délai allant de 48h à 2 mois en fonction du financement demandé.

Modalités d'accès : Dès réception du devis validé et sous réserve de la validation des prérequis indiqués sur ce programme, une confirmation d'inscription sera retournée sous 48h par mail : convention, convocation, CGV, livret d'accueil.

Validation de la formation

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique, par le choix de vidéos et d'exercices adaptés.

Moyens Pédagogiques

Formation théorique et pratique : Alternance d'apports d'informations et de mises en pratique ; livret stagiaire individuel reprenant le contenu pédagogique de la formation remis en main propre au stagiaire durant la formation ; Salle de formation équipée de vidéoprojecteur, PC, tablettes ; exercices pratiques avec les engins sur plateforme certifiée. Un temps de reformulation et de questionnement est proposé à la fin de chaque module pour valider l'appropriation par chaque stagiaire.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap 

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un accompagnement personnalisé de la formation peut être engagé, notre référent handicap est à votre disposition.

Que dit la réglementation ?

Principales références réglementaires (en vigueur à la date d'adoption de la R484) :

- Art. R4323-55 du code du travail : La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Cette formation est complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire.
- Art. R4323-56 du code du travail, arrêté du 2 décembre 1998, circulaire DRT 99/7 du 15 juin 1999 et décret n°2015-172 du 13 février 2015.

Financement

Des prises en charge totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires

<https://www.opera-formation.com/cpf>

## OBJECTIFS

- Manipuler au sol un pont roulant à commande par boîte à boutons et radiocommande dans les meilleures conditions de sécurité
- pour les personnes, les marchandises et le matériel conformément à la recommandation R484 de la CNAMTS.
- Réaliser les opérations de prise de poste et de fin de poste.
- Choisir et mettre en œuvre les accessoires d'élingage appropriés à la charge pour lever et transférer les charges.
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite du pont roulant.

## CONTENU

- Connaissances générales :

Rôle et Responsabilité du constructeur / de l'employeur - Dispositif CACES®.

Rôle et Responsabilité du conducteur.

Rôle et responsabilité de l'élingueur et chef de manœuvre.

- Notions élémentaires de physique :

Evaluation de la masse et de la position du centre de gravité des charges.

Conditions d'équilibre.

- Exploitation des ponts roulants :

Opérations interdites

Opérations délicates.

Règle d'utilisation des dispositifs de gestion d'interférences et de zones interdites.

Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance.

Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser.

- Vérifications d'usage des ponts roulants et portiques :

Connaissances de principales anomalies

- Conduites et Manœuvres

- Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien :

Mettre le pont roulant ou le portique en position hors service.

Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

Les exercices augmentent progressivement en difficulté et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire.

Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

- Technologie des ponts roulants et portiques :

Les caractéristiques fonctionnelles et les conditions d'utilisation courantes. Les principes de fonctionnement des différents organes et dispositif de sécurité. Technologie de freinage de la charge et dispositifs de sécurité associés.

- Capacités des ponts roulants et portiques :

Compréhension des documents et plaques signalétiques.

Interprétation de la plaque de charge et connaissance des unités courantes. Risques liés à l'utilisation des ponts roulants et portiques

- Accessoires de levage et règles d'élingage :

Choix et utilisation des accessoires de levage.

Respect des règles d'élingage pour les opérations usuelles.

Principales déteriorations des accessoires de levage.

- Prise de poste et vérification :

Utilisation des documents (Notice, VGP...).

Mise en configuration d'exploitation.

Vérification visuelle et vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.

Vérification de la mise en place des protections dans les zones de danger.

Impact des conditions météorologique sur les manutentions prévues.

Vérification de l'adéquation du pont roulant ou du portique et des accessoires de levage.

Réaliser l'élingage d'une charge.

Se positionner.

Réaliser des manœuvres en mouvements simples et combinés.

Préparer la zone de dépose de la charge.

Prendre et déposer une charge à un endroit précis.

Communiquer avec l'élingueur.

Utiliser correctement les aides à la conduite.

Mettre et rattraper le ballant d'une charge.

## Les formations complémentaires

En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation,  
prenez contact avec l'un de nos conseillers, joignables au 04 67 65 50 39

Nous vous invitons à consulter le site internet de France Compétences

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6879/> pour accéder à des informations sur la certification, en particulier :

- nom du certificateur
- date d'enregistrement de la certification
- passerelles vers d'autres certifications

## Suivi - évaluation : Contrôle des connaissances

Contrôle des connaissances : Examen à la conduite en sécurité des ponts roulants et portiques selon la R484.

- Théorie : 100 questions et un minimum de 70% de bonnes réponses pour validation

- Pratique : exercices en réel, réalisés sous le contrôle d'un examinateur certifié testeur CACES® par DEKRA Certification, un minimum de 70% de bonnes réponses pour validation.

Fiche d'évaluation remplie par le stagiaire.

A l'issue de la formation une « attestation de formation » est remise au stagiaire.

La validation des épreuves sera sanctionnée par la délivrance d'un CACES® R484, dont la durée de validité est de 5 ans.

## Encadrement formateur

Profil type (CV détaillés sur simple demande) :

une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

- Titulaire des diplômes / titres / certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc...).

- Examinateurs certifiés testeurs CACES® par DEKRA Certification.

**Edition : 16/12/2025**

 Siège Montpellier : Ecoparc 105 rue de la Garriguette 34130 Saint-Aunès - Tél : 04 67 65 50 39

Agence Nîmes : 215 Rue Eugène Freyssinet - Zac Grezan 30000 Nîmes - Tél : 04 66 04 87 66

Agence Béziers : Imp. des Calandres 34420 Villeneuve-lès-Béziers - Tél : 04 67 21 61 20

SARL au capital de 8 000 € - SIRET : 441 194 255 000 36 - APE : 7022Z -

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 91 34 07 660 34 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état